

Alexandra CIGNACO

Ville de La Valette du Var

Document généré le mardi 07 novembre 2017 à 11:49**Avis de publicité**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 07/11/17	07/11/17	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : DST**Classification CPV :**Principale : **45300000** - Travaux d'équipement du bâtiment

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR

Mme Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 90 - Fax : 04 94 61 90 66

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Référence MAPA2017-37

Type de marché Travaux**Mode** Procédure adaptée**Code NUTS** FRL05**DESCRIPTION**

Les stipulations du présent marché, concernent les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux de la Ville de La Valette-du-Var.

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics.

La procédure implique un marché à tranche selon les dispositions de l'article 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation comprend un marché de travaux à unique, à tranches, décomposée comme suit :

- 1 tranche ferme à réaliser en 2018 selon liste jointe
- Tranche optionnelle n °1 à affermir en 2019 selon liste jointe
- Tranche optionnelle n °2 à affermir en 2020 selon liste jointe

La procédure ne fait donc pas l'objet d'un allotissement.

Code CPV principal **45300000** - Travaux d'équipement du bâtiment

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

	<p>Une visite de chaque site est fortement recommandée afin d'apprécier à sa juste valeur les prestations à réaliser.</p> <p>Une prise de rendez-vous devra être effectuée préalablement auprès des personnes désignées ci-dessous:</p> <p>Monsieur Davy GIUSEPPI - Service Études & Travaux Neufs au 04.94.61.90.41 - 06.77.96.26.78 - davy.giuseppi@lavalette83.fr</p> <p>Un certificat de visite individuel sera délivré à la fin de celle-ci.</p>
Options	<p>Oui</p> <p>La consultation comprend un marché de travaux à unique, à tranches, décomposée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 tranche ferme à réaliser en 2018 selon liste jointe - Tranche optionnelle n °1 à affermir en 2019 selon liste jointe - Tranche optionnelle n °2 à affermir en 2020 selon liste jointe <p>La procédure ne fait donc pas l'objet d'un allotissement.</p> <p>Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : 24 mois</p>
Conditions relatives au contrat	
Financement	<p>Cette dépense est imputée sur le budget communal pour la ville de la Valette-du-Var</p> <p>Les sommes dues au titulaire en exécution du présent marché seront rémunérées par virement, au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.</p> <p>Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.</p> <p>Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, modifiant le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008, définit la mise en oeuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.</p>
Forme juridique	<p>Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.</p> <p>En vertu de l'article 45-I-4° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.</p> <p>En vertu des articles 45-V et 45-III-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - En qualité de membres de plusieurs groupements. <p>Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.</p>
Conditions de participation	
	<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. <p>Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires

	<p>concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) <p>Marché réservé : Non</p>
Critères d'attribution	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération</p> <p>60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique 40 % : Prix</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le critère «Prix au vu du D.P.G.F. » (notation sur 20 pondéré à 40 %) : La note du critère prix sera calculée selon la formule suivante : $20 \times (\text{Prix le moins onéreux} / \text{Prix analysé})$ pondéré à 40 % - Pour le critère : « Valeur technique au vu du mémoire technique » noté sur 20 points et pondéré à 60 %) : La note finale sera obtenue de la manière suivante : NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère Valeur Technique + Note Pondérée du Critère Prix <p>La valeur technique s'appuiera sur l'analyse du mémoire technique. La non présentation de celui-ci rendra l'offre non conforme et sera rejetée par le pouvoir adjudicateur</p>
Renseignements	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques</u> Mairie de La Valette-du-Var Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics Place Général de Gaulle 83160 La Valette-du-Var Tél : 04 94 61 90 25 marches_publics@lavalette83.fr</p>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : Non</p>
Offres	<p>Remise des offres le 11/01/18 à 16h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.</p>

	<p>Validité des offres : 180 jours , à compter de la date limite de réception des offres.</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> <p>Dépôt sous pli à l'adresse suivante : Mairie de La Valette-du-Var Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics Place Général de Gaulle 83160 La Valette-du-Var</p>
Renseignements complémentaires	<p>Un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé est nommé sur chaque opération avant démarrage des travaux. Chaque chantier est soumis aux dispositions de la de la loi n° 93-1418 du 31/12/1993 modifiant les dispositions du code du travail applicables aux opérations de bâtiment et de génie civil en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs et portant transposition de la directive du Conseil des communautés européennes no 92-57 en date du 24 juin 1992. La mission du coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs en phase de conception et de réalisation est assurée par la Société :</p> <p>BECS - Bureau Sud Est ZAC des Bousquets - 126 rue de l'Evolution - 83390 CUERS - Téléphone : 04 94 08 38 06 - Télécopie : 04 94 36 07 99 Le coordonnateur représenté par cette Société est : Monsieur Christian PILI ses suppléants, en cas d'empêchement majeur sont : MRS Bernard PETIT et Didier PONZO Cette personne est désignée dans le présent marché sous le nom de "coordonnateur S.P.S."</p>
Fonds	<p>Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non</p>
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89 greffe.ta-toulon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : *référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants); *recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue racine - CS 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9 Téléphone : 04.94.42.79.30 - Télécopie : 04.94.42.79.89 - greffe.ta-toulon@juradm.fr ou Cellule Marchés Publics (coordonnées rubrique renseignements) Envoi le 07/11/17 à la publication</p>
	<p>Marches-Publics.info V9.7</p>